Mme Toulemonde-Lorthiois et le docteur Dutilleuls.

Dans le rapport du Comité-directeur, sur les opérations du dernier exercice, nous relevons les intéressantes constatations suivantes: 421 enfants ont été inscrits à la consultation de la « Goutte de Lait »; 70 à l'annexe de la rue Marie-Buisine; 80 à celle du Groupe Linné; 56 à celle de la rue de l'Industrie; 89 à celle de la place Notre-Dame; et 101 à l'annexe de la rue de Pimodre, en tout 817 enfants inscrits.

On remarque pour l'année écoulée:

1° Que sur les 1.585 enfants nés à Roubaix en 1934, 817 furent inscrits dans les consultations du Comité, c'est-à-dire 51 %, ce pourcentage n'avait jamais été atteint jusqu'à ce jour;

2° Que le nombre des pesées ou examens d'enfants a été de 14.278, en 484 séances, chiffre plus élevé que les années précédentes;

3° Que la mortalité n'a été que de 3,67 % pour les enfants fréquentant les consultations; tandis que pour l'ensemble de la ville elle était de 6,50 %.

Avant l'ouverture des consultations de nourrissons, la mortalité à Roubaix des enfants de 0 à 1 an était de 21,4 %. Ces chiffres dispensent de tout commentaire.

50.680 fr. ont été distribués en primes de présence aux mères; les tombolas ont occasionné une dépense de 6.970 fr. 85; 1.000 fr. de primes d'assiduité et de mérite ont été distribués. Le paiement des cadres a occasionné une dépense de 29.368 fr.

A la « Goutte de Lait », 306 enfants ont été nourris, sans compter les enfants des crèches municipales et de la crèche de l'hôpital « La Fraternité ».

66.802 litres de lait ont été employés pour la préparation de 72.018 rations.

Enfin, l'Œuvre du « Prêt du lit-berceau » a distribué gratuitement jusqu'à ce jour 232 literies d'enfants.

Le rapport sur la situation financière de l'œuvre fut lu par M. Scherpereel, trésorier du Comité, le budget de l'exercice 1934 se balance en recettes et en dépenses à 308.026 fr. 70.

Il fut procédé ensuite à la réélection des membres du Comité, qui fut réélu à l'unanimité.

Le budget de l'exercice 1935 fut également voté, et la séance fut levée après que le président eut souligné une fois de plus les résultats encourageants d'une œuvre dont la bienfaisante portée n'échappe à personne.

L'EXPOSITION DES COMMERÇANTS DU CENTRE COINCIDERA AVEC LES FÊTES DE LA MI-CARÊME

Comme les années précédentes, l'Union des commerçants du Centre organise pour les 31 mars et 1er avril prochain sa grande fête de Mi-Carême; le programme des réjouissances sera à peu de chose près le même qu'en 1933 et 1934 où il a obtenu le plus légitime succès.

Ce sera en même temps l'exposition générale des commerçants de ce secteur et comme on sera tard en saison, on peut espérer qu'un beau soleil fera de ces journées une belle réussite commerciale.

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ »

C'est aujourd'hui dimanche 3 mars que la société de secours mutuels «L'Employé» fêtera le trentième anniversaire de sa fondation.

Rappelons le programme qui a été élaboré à cette occasion:

Le matin, à 9 h. 30: Visite aux tombes des trois vice-présidents, MM. Emile Chombart, Alphonse Delescluse, Nestor Petit.

A 11 h.: Assemblée générale extraordinaire au siège de la société, suivie d'une brillante tombola et de dix livrets de 50 francs offerts gracieusement par la Caisse d'Epargne, qui seront tirés au sort parmi les sociétaires présents.

A 13 h. 30: Banquet par souscription dans la salle de la Rotonde, entrée boulevard Gambetta.

A 18 h.: Bal à grand orchestre dans la salle du banquet.

A L'ŒUVRE DES CATÉCHISMES

Comme chaque année, l'Œuvre des catéchismes est heureuse d'offrir à ses membres et à toutes les personnes qui s'y intéressent une série de conférences, tous les lundis de mars. Elles traiteront de la « Psychologie de l'enfant » et seront données par M. le chanoine Agnius — un maître en la matière, — directeur de l'œuvre. Elles auront lieu 44, rue de la Fosse-aux-Chênes, à 14 h. 30.

La première aura lieu le lundi 4 mars et s'intitule : « Comment connaître l'enfant ».

UNE FÊTE AU PROFIT DES ENFANTS NÉCESSITEUX

Nous apprenons qu'une grande kermesse enfantine sera organisée le 17 mars par la Croix-Rouge française (section de l'Union des Femmes de France), dans les salles du Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace.

Les organisatrices se sont assuré le concours du célèbre artiste lillois Rib qui se produira dans ses innovations.

De nombreux comptoirs seront tenus par les jeunes infirmières et les dames du comité et un thé dansant avec le Mickey-Jam ne manquera pas d'attirer toute la jeunesse roubaisienne.

Cette fête sera donnée au profit des enfants nécessiteux des écoles publiques.

LES SECOURS DE CHOMAGE

Le nombre de chômeurs pendant la semaine du 24 février au 2 mars 1935 a été les suivants : Chômeurs à 7 fr., 6.242; chômeurs à 4 fr., 1.006; conjoints à 4 fr., 1.671; ascendants à 4 fr., 83; mineurs à 2 fr. 50, 2.741, soit une total de 12.743 personnes pour une somme globale de 401.600 francs.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la ville aux Caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 17 au 23 février se sont élevées à 14.829 fr. 87.

Nos concerts de carillon

Voici le programme du concert de carillon qui aura lieu aujourd'hui dimanche 3 mars: O Joseph, ô gardien fidèle; Le Nord chante et prie; La chanson des vagues (X...); Andante Mozart); La Fille aux cheveux de lin (Debussy); Le Pays du sourire (Lehar).

Un poêle se renverse et met le feu dans une cuisine, rue Pierre-Motte

Un poêle s'est renversé dans la cuisine d'un appartement situé à l'étage de l'immeuble portant le N° 9 de la rue Pierre-Motte. La locataire de l'appartement, Mme Morgenteau, aidée d'autres habitants de la maison, réussit à éteindre avec des seaux d'eau un incendie qui commençait à s'étendre.

Les pompiers, qui avaient été avisés, n'eurent pas à intervenir.

Les dégâts occasionnés au plancher de l'appartement et aux murs s'élèvent à 500 francs.

EST-CE UN VÉLO VOLÉ? — Vendredi voir, M. Emile Nico, demeurant 126, rue d'Inkermann, a trouvé un vélo portant une plaque au nom de M. Vanderdonck, demeurant à Flers-Breucq, 108, rue Jean-Jaurès. M. Nico s'est empressé d'aller conduire sa trouvaille au commissariat de police du 2e arrondissement.

FÊTES DU MARDI-GRAS ET DE LA MI-CARÊME. — A l'occasion des fêtes du Mardi-gras et de la Mi-carême, les bureaux de la Mairie seront fermés l'après-midi du mardi 5 mars et du lundi 1er avril.

D'autre part, les crèches municipales des rues de Tourcoing et de Sébastopol seront fermées toute la journée du mardi 5 mars (Mardi-gras) et du lundi 1er avril (Mi-carême).

ETABLISSEMENTS DE BAINS. — Les établissements de bains de la rue des Champs et de la rue des Longues-Haies seront fermés l'après-midi du mardi 5 mars.

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES D'ETRANGERS. — Les étrangers possesseurs d'une carte périmée ou d'un récépissé délivré avant le 1er juillet 1933, dont les noms commencent par les lettres Da-Del, sont invités à se présenter à la Mairie, service des étrangers, du 4 au 8 mars inclus, pour demander le renouvellement de leur titre de séjour périmé.

Ceux dont les noms commencent par les lettres Dem et suivantes seront convoqués ultérieurement par la même voie.

Il est rappelé que les femmes mariées doivent se présenter en même temps que leur mari.

AVIS AUX CHOMEURS. — Il n'y aura pas de pointage lundi 4 mars, ni rue Nain, ni rue Jules-Guesde.

D'autre part, en raison du Mardi-Gras (5 mars), le pointage qui a lieu régulièrement le mardi après-midi, se fera mardi matin.

En outre, les inscriptions seront reçues à partir du lundi 4 mars, à 14 h.

FÉDÉRATION DES SECRÉTARIATS DU PEUPLE DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. 242, boulevard de Strasbourg. — Pour faire face aux nombreuses demandes et consultations, la Fédération des Secrétariats du Peuple est heureuse d'annoncer qu'une permanence fonctionnera tous les soirs, de 18 h. 30 à 20 h., au 242, boulevard de Strasbourg, à Roubaix (angle rue de la Vigne et du dit boulevard). Ces permanences seront assurées par M. Bernard, bachelier ès lettres, secrétaire de la Fédération.

A LA SOCIÉTÉ DES JARDINS POPULAIRES. — Par suite d'une indisposition du conférencier, la réunion qui devait avoir lieu ce matin, à 10 h., au Café « Sans-Souci », 68, rue du Collège, n'aura pas lieu.

La prochaine conférence aura lieu le dimanche 24 mars. Toutefois, les membres de la société qui auraient commandé des échalottes sont priés de vouloir bien se rendre au Café « Sans-Souci », où la distribution sera faite à 10 h. 15, aujourd'hui même.

FÉDÉRATION NATIONALE et MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Ce dimanche 3 mars, de 10 à 12 h., au siège, 126, rue de la Gare, service de secrétariat et de trésorerie. Les services seront à la disposition de tous les membres, pour toutes demandes de renseignements, rente de chevrons, livrets d'enfants, carte d'identité et tout ce qui se rapporte aux questions civiles et militaires. Un service spécial fonctionnera pour les inscriptions à la Caisse mutuelle chirurgicale.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce dimanche 3 mars, de 10 h. à 12 h., permanence au siège, 67, rue des Fabricants, 2e étage (ancienne école). Renseignements sur toutes questions intéressant les artisans. De service, MM. Charlet et Dejaegher.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Aujourd'hui, dimanche 3 mars, de 10 à 12 h., au siège social, 126, rue de la Gare, Roubaix, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles, ainsi qu'aux permanences précédemment citées.

UNION DES MAITRES-ARTISANS (Café Pandore, 28, rue Pauvré, Roubaix). — Ce dimanche 3 mars, au siège social, 28, rue Pauvré, permanence de 11h. à 12 h. Paiement des cotisations; inscription au groupement; renseignements divers. De service, M. E. Rasson.

CERCLE COMPTABLE. — Réunion le jeudi 7 mars, à 20 h. 15. Causerie très intéressante par M. Lepoutre, clerc d'avoué, sur la procédure en matière de créance litigieuse.

ŒUVRE MUTUELLE DES CONVALESCENTS. — Le collecteur de l'œuvre passera chez les commerçants dans la semaine du 4 au 10 mars, pour effectuer le paiement des bons numéros 671 à 740.

AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — En raison de circonstances indépendantes de sa volonté, le service de secrétariat qui devait avoir lieu ce jour dimanche 3 mars, est reporté au troisième dimanche de ce mois.

UNION CONFÉDÉRALE DES LOCATAIRES. — Une permanence se tient tous les jours au siège, 214, rue de l'Epeule, pour le renouvellement des cartes 1935.

CLIQUE SCOLAIRE ET POST-SCOLAIRE — Tous les membres de la section disponibles sont priés d'assister aux funérailles du petit tambour Michel Pittilloen, décédé le 1er mars, à l'âge de 8 ans, qui auront lieu le lundi 4 mars, à 9 h. 45. Rassemblement à la maison mortuaire, Bd Gambetta, 435, à Tourcoing.

SYMPHONIE ENFANTINE. — Le lundi 4 mars, à 18 h., répétition générale pour les deux cours de solfège et pour le morceau de chant. Les enfants qui jouent le violon sont priés de le prendre.

CERCLE RAMEAU, Grand'Place. — Répétition générale le dimanche 3 mars à 10 h.

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE. — Groupe amical du lundi. — Le lundi 4 mars, présence indispensable de tous les membres.

SYMPHONIE DES USINES GLORIEUX ET DE PIERREPONT. — Répétition demain lundi 4 mars, à 18 h.

FANFARE DE TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Ce dimanche 3 mars à 10 h., répétition générale; instruction pour une sortie, rue du Collège 68 (Sans-Souci).

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui dimanche 3 mars, répétition générale à 11 h. Nouveau programme, questions voyage.

CROIX

LA FÊTE D'HIVER de L'UNION MUTUELLE CROISIENNE

C'est le dimanche 10 mars, à 15 h., dans la salle des spectacles du Cercle Saint-Martin, rue Eugène-Guillaume, que se tiendra, sous la présidence de M. Eugène Duthoit, président d'honneur de l'U.M.C., président des Semaines Sociales de France, l'assemblée générale annuelle de cet important groupement.

Cette assemblée revêt chaque année un caractère familial. En effet, outre les adhérents que cette fête annuelle attire en grand nombre, les familles de sociétaires se font un plaisir de venir passer quelques heures dans les locaux mis si gracieusement à leur disposition.

L'assemblée consistera en un rapport de M. Eugène Ducios, premier vice-président et un discours de M. Eugène Duthoit.

Une autre partie du programme sera exécutée par le « Cercle Comédia », dont les artistes ont depuis longtemps conquis l'estime des spectateurs, et par la chorale Sainte-Cécile, toujours si goûtée. Enfin la troisième partie comprendra deux tombolas : l'une tirée entre les membres présents, l'autre, la plus importante et comprenant plus de 150 lots utiles, sera tirée entre les sociétaires ayant assisté assidument aux réunions mensuelles.

Cette journée promet donc d'être intéressante, attrayante et utile pour tous.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Dewez, 16, rue Jean Jaurès.

La séance récréative du Cercle St-Martin

C'est aujourd'hui dimanche 3 mars, à 16 h. 30 qu'aura lieu dans la salle des fêtes du Cercle Saint-Martin, la représentation de « Louise de Bettignies », le drame de MM. Dumaine et Dubois.

Le propriétaire du vélo volé est retrouvé

Nous avons signalé jeudi dernier que M. Eugène Debusscher, garçon brasseur, demeurant rue Emile-Zola avait trouvé un vélo abandonné rue Francisco-Ferrer et l'avait porté au commissariat. Le propriétaire de la machine s'est fait connaître hier, c'est M. l'abbé Lepers, vicaire à l'église du Saint-Sépulcre, à qui le vélo avait été dérobé rue Newcommen.

Il en est rentré en possession mais s'aperçut que tous les accessoires, sonnette, lampe, pompe étaient disparus ou volés.

UNE FILEUSE A LA MAIN PRISE DANS SON METIER. — Au cours de son travail à la Cima, Mme Marie Voete, 48 ans, fileuse, domiciliée 27 rue Louise-Michel, a eu la main gauche prise dans un métier en marche et a dû subir l'amputation de l'annulaire gauche.

FERMETURE DES BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion du Carnaval, les bureaux de la Mairie seront fermés mardi après-midi 5 mars.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Les établissements publics pourront rester ouverts les nuits des 3, 4 et 5 mars à l'occasion du Carnaval. Les tenanciers munis de l'autorisation, pourront laisser danser et jouer de la musique jusque minuit pendant ces trois jours.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE. — Les séances auront lieu pour les élèves des écoles du Thorein à 9 h. 30; à 10 h. pour la maternelle Voltaire; à 10 h. 30 pour l'école Sainte-Anne; à 11 h. pour la maternelle Jean-Macé.

PHARMACIEN DE SERVICE. — M. Fourlinnie, rue Kléber.

A L'UNION MUTUELLE CROISIENNE. — Ce dimanche 3 mars de 11 h. 30 à 13 h. au café « A l'Harmonie », angle des rues de la Gare et de Lille, permanence pour tous renseignements. Dimanche 10 mars, le bureau ne fonctionne pas.

WASQUEHAL

Réglementation de la circulation dans la rue Delerue

La partie de la rue Delerue entre la place de la République et la rue Nungesser étant très étroite, la circulation normale s'en trouve gênée; d'autre part, une ruelle fréquentée par les enfants de l'école voisine y débouchant hors de la vue des conducteurs de véhicules, M. le Maire vient de prendre l'arrêté suivant:

« La circulation n'est autorisée, dans la partie de la rue Delerue entre la place de la République et la rue Nungesser, qu'aux véhicules venant de la place de la République. Les véhicules se dirigeant vers cette place emprunteront obligatoirement les rues Nungesser et Ferrer.

» Cet arrêté ayant été approuvé par M. le Préfet, est applicable dès ce jour et les contraventions seront constatées par M. le Commissaire de police et la police municipale. »

FÊTES DU CARNAVAL. — A l'occasion des fêtes du Carnaval, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 h. du matin les nuits des 3, 4 et 5 mars.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — Le mardi 5 mars, à 15 h., à la Salle des fêtes de la Mairie, et le jeudi 7, à 14 h. 30 à l'Ecole maternelle du Capreau (lettres A à L).

WATTRELOS

LA RÉUNION DES ANCIENS ÉLÈVES DES FRÈRES

Les anciens élèves de l'Ecole Saint-Joseph, leurs familles et tous ceux qui s'intéressent vendredi soir la vaste salle du Foyer des Jeunes, ont eu le grand privilège d'entendre l'éminent orateur Mgr Régent, aumônier militaire, dans une magnifique conférence avec projections intitulée « A travers les splendeurs de l'Italie ».

Cette conférence, donnée magistralement et émaillée de nombreuses anecdotes plaisantes, fut écoutée attentivement. Le conférencier, avec un talent vraiment peu ordinaire et au moyen de superbes projections coloriées, sut donner à l'auditoire l'illusion d'un voyage enchanteur à travers l'Italie.

Pour terminer, l'orateur projeta « Le Christ du Jubilé » et exhorta les catholiques, en ces heures particulièrement graves, à se tourner vers Lui et à l'implorer pour la paix du monde.

De vibrants applaudissements suivirent cette péroraison. Après avoir vivement remercié Mgr Régent, M. Hage invita l'assistance au concert que l'Amicale donnera le 17 mars prochain et dont la partie artistique a été confiée au réputé Cercle dramatique H. Portier, qui interprétera: « Délivrance », drame de F. Dumaine et « Le Elephte », comédie de A. Dreyfus. La location pour ce concert est ouverte ce jour, chez M. Wycart, Grand'Place.

Une conférence populaire à la Ligue ouvrière chrétienne

La Ligue ouvrière chrétienne qui vient de recevoir lors de la dernière journée des Secrétariats sociaux son investiture officielle, groupe déjà en section, à Wattrelos, un bon nombre d'ouvriers et d'employés.

Le jeudi 7 mars, à 20 h., aura lieu au siège, 38, rue Saint-Joseph, la réunion trimestrielle du groupe avec à l'ordre du jour une conférence de M. l'abbé Catry, sous-directeur du Secrétariat social de Roubaix-Tourcoing sur « L'apostasie des masses ouvrières ».

Tous les membres de la section, ainsi que tous ceux que la question intéresse, sont invités. Nous ne doutons pas qu'un bon nombre de Wattrelosiens se feront un plaisir de venir entendre M. l'abbé Catry, conférencier de talent dont ils ont pu déjà apprécier l'éloquence.

DEUX ARRESTATIONS POUR FRAUDE. — A la Croisée Carnin, la brigade de la Martinoire a mis en état d'arrestation Joseph Bodère, 19 ans, sans profession, 17, rue Sainte-Catherine, à Valenciennes, et Valentin Sanmiguel, boulanger, sans domicile fixe, qui étaient porteurs de 6 kilos de tabac étranger. Ils ont été conduits à Lille par les soins de la gendarmerie.

SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution des bons de pain et charbon aux personnes inscrites au Bureau de bienfaisance, se fera 1 bis, rue Jean-Jaurès, le mardi 5 mars, de 9 h. à 11 h. 30 et munir de la carte d'identité.

AU PROFIT DU DISPENSAIRE. — Le Comité du Dispensaire nous prie de signaler à la population la généreuse initiative d'un groupe d'amateurs wattrelosiens, qui organise, les 9 et 10 mars, dans les bouloires Depraetère, Delchambre et la bouloire du « Carin », trois grands jeux de boules au profit du Dispensaire. Une jeu de 421 aura lieu les mêmes jours, chez Trentesseaux, rue de la Concorde. Le Comité espère que nombreux seront les Wattrelosiens qui voudront s'associer à cette bonne œuvre.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX (rue des Prés). — La semaine prochaine, il y aura séances de consultation le mardi 5 mars, à 9 h. 30, Dr Bouvin; le jeudi 7 mars, à 9 h. 30, Dr Montaigne, et samedi 9 mars, à 15 h., Dr Bouvin. L'infirmière tiendra une permanence jeudi 7 mars, de 15 à 17 h.

PHARMACIEN DE SERVICE aujourd'hui dimanche 3 mars : M. Delerue, 310, rue Carnot.

SECTION ATHÉNASALE. — Ce dimanche, de 11 à 12 h., au siège administratif, 41, rue St-Joseph, (Foyer Artisanal), se tiendra la permanence habituelle; convoquée, M. Albert Delvinquière.

AUX COMBATTANTS REPUBLICAINS (21, rue Carnot). — Aujourd'hui dimanche 3 mars, de 10 à 12 h., permanence au siège, pour établissement de tous dossiers concernant les combattants. A l'occasion du Congrès départemental qui se tient à Lille, ce jour, la perception pour la Mutuelle est reportée au dimanche 10 mars.

AUX GROUPEMENTS BELGES. — Aujourd'hui dimanche 3 mars, permanence de 9 à 11 h. Tous les renseignements seront donnés pour le renouvellement de la carte d'identité. Les membres sont invités à faire bon accueil au collecteur, qui percevra la cotisation des sociétaires pour 1935, avec un supplément de 0 fr. 50 pour frais.

LANNOY

La Saint-Paul au Cercle Saint-Augustin

Les bouleurs ont fêté dimanche leur patron saint Paul.

Après la grand'messe de 9 h. 30, à laquelle ils ont assisté au grand complet, les sociétaires, précédés de leur trésorier porteur d'une magnifique gerbe de fleurs, ont été cordialement reçus chez leur président M. Boussemart. En choquant les verres, on a échangé félicitations, souhaits et force remerciements.

A 11 h. 30, jeunes et vieux, réunis dans la bouloire, parfaitement décorée, ont jusque 13 h. 15, rivalisé d'adresse et d'ardeur pour s'octroyer l'apéritif; les jeunes, admirablement commandés par M. Matheion, ont gagné les premier et deuxième boule en faisant 5 points; les troisième et quatrième appartinrent aux vieux qui ne réalisèrent toutefois que 2 points.

La victoire des jeunes a été saluée de vifs applaudissements pendant que les vieux se réjouissaient de voir leurs élèves à la veille d'être bientôt des « as ».

A 13 h. 30, vainqueurs et vaincus remplissaient la coquette salle du banquet, que présidait M. le chanoine Bailleux, accompagné de son dévoué vicaire, M. l'abbé Breda.

Les discours d'usage, écoutés très volontiers et avec une attention inusitée, ont été suivis du tirage de la tombola traditionnelle.

Des félicitations ont ensuite été chaudement renouvelées vis-à-vis de plusieurs sociétaires, MM. Ch. Lepoutre, Ed. Bétremieux, B. Herbaux et Paul Matheion, qui ont été médaillés à différents titres en 1934.

Les romances, monologues ont égayé toute l'assistance pendant près de 2 heures, et la soirée s'est terminée on ne peut mieux à la bouloire par deux très intéressantes parties gagnées par les vieux.

En somme, bonne et excellente journée qui finit toujours trop vite.

FÊTE DU CARNAVAL. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts les nuits du 3 au 5 mars.

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs lundi 4 mars, à 10 h., à la Mairie.

FLERS

FERMETURE DES BUREAUX DE LA MAIRIE. — Les bureaux de la Mairie seront fermés mardi 5 mars (Mardi-Gras) après-midi.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Les établissements publics pourront rester ouverts durant les nuits des 3, 4 et 5 mars.

CONSEILS DE REVISION DES CLASSES 1934 (SECOND CONTINGENT) ET 1935 (PREMIER CONTINGENT). — Les jeunes gens, nés du 1er juin au 31 décembre 1914 et du 1er janvier au 31 mai 1935, inscrits sur les tableaux de recensement des classes 1934 (2me fraction), et 1935 (1re fraction), et les ajournés des classes 1932 (2me contingent), 1933 (1er et 2me contingents), et 1934 (1er contingent), sont tenus de comparaître en personne le mercredi 3 avril, à 8 h. 30, à la mairie de Lannoy, pour être examinés par le Conseil de revision.

Ils recevront à cet effet une convocation individuelle. Dans le cas où cette pièce ne leur serait pas parvenue trois jours avant la date fixée pour la séance, ils devront la réclamer à la mairie.

Les jeunes gens qui, sans motif légitime, ne se rendraient pas à la convocation, seront déclarés « bons absents pour le service armé » et pourront être appelés sous les drapeaux 15 jours avant la date normale d'appel de la fraction de classe à laquelle ils appartiennent.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception pour la section du Bourg à la Mairie, le lundi 4 mars, de 9 à 10 h.

ALLOCATIONS AUX CHOMEURS COMPLETS. — Le paiement des allocations aux chômeurs complets, admis pour la période du 25 février au 3 mars, aura lieu pour la section du Bourg, le lundi 4 mars, dans l'ordre numérique suivant: du n° 1 à 300, à 10 h.; du n° 301 à 600, à 10 h. 15; du n° 601 à 900, à 10 h. 30, et du n° 901 à la fin, à 10 h. 45.

Pour la section du Breucq, le mardi 5 mars, au bureau de la rue Jean-Baptiste Bonte, dans l'ordre suivant: du n° 1 à 300, à 10 h.; du n° 301 à 600, à 10 h. 15; du n° 601 à 900, à 10 h. 30, et du n° 901 à la fin, à 10 h. 45.

Pointage des chômeurs partiels, à 11 h., le lundi pour le Bourg; à 9 h. 45, le mardi, pour le Breucq. Prière aux chômeurs partiels de remettre leur feuille de renseignements de la semaine du 25 février au 2 mars.

D'autre part, les chômeurs complets passeront à domicile aujourd'hui dimanche pour recueillir l'obole des commerçants et de tous ceux que le chômage n'a pas atteints et comptent sur la générosité de leurs concitoyens.

LYS

M. JEAN-BAPTISTE SEQUIN REÇOIT LA MÉDAILLE MILITAIRE

Nous apprenons avec plaisir que M. J.-Bte Sequin, demeurant 27, rue de la Tour-Eiffel, vient de recevoir la Médaille militaire en récompense de sa belle conduite au cours de la guerre, qui lui a valu la citation suivante à l'ordre du régiment:

« A au début de la guerre franchi à ses risques et périls les lignes allemandes, pour venir contracter à Paris un engagement volontaire pour la durée de la guerre au 1er régiment colonial d'infanterie. A toujours eu une belle attitude au front; a été blessé à Saint-Thomas, le 24 décembre 1914 ».

M. Sequin est titulaire de la Croix de guerre et de la médaille de bronze de la Mutualité.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

UNE RÉUNION ARTISANALE

C'est aujourd'hui dimanche 3 mars qu'aura lieu la grande réunion artisanale, 42, rue Jules-Guesde. Tous les artisans se feront un devoir d'y assister. M. Her, comptable agréé, traitera: « Les décrétalois et les artisans, la nouvelle fiscalité artisanale ». M. Ansart, secrétaire général de l'Union des Maîtres Artisans, exposera le devoir des artisans devant la crise.

Pour les chômeurs

Aujourd'hui dimanche 3 mars, le Comité des chômeurs de Lys organise une sortie carnavalesque avec vente de chansons au profit des chômeurs. Un char fera le tour de la ville.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés mardi 5 mars (Mardi-Gras) après-midi.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 h. du matin les nuits du 3 au 5 mars.

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs lundi 4 mars, à 9 h. 30, à la Mairie.

HEM

VISITE DU CONTROLEUR à la Mairie le jeudi 7 mars, de 14 h. 30 à 17 h.

LEERS

LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis hier samedi, à 18 h., sous la présidence du maire, M. Duez, et ont pris les décisions suivantes, après avoir unanimement approuvé le procès-verbal de la séance précédente:

Révision des listes électorales. — Sont nommés pour la révision des listes électorales de la Chambre départementale d'Agriculture, MM. Duez, Fournie, Derache; du Conseil des prud'hommes, MM. Pothier et Cattez; de la Chambre des Métiers, MM. Dubus et Cattez.

Taxe communale. — Vu les charges considérables imposées à la commune, la taxe sur le revenu net des propriétés bâties et non bâties est maintenue à 4 %.

— La bonification de 3.558 fr. résultant de l'abonnement demandé par la Caisse des Dépôts pour son prêt de 110.000 francs est acceptée.

— La création d'une cinquième classe à l'Ecole des filles est acceptée, les locaux existant déjà.

— La demande de sursis de M. Gaesrynck est approuvée.

Commissaires répartiteurs. — Sont nommés commissaires répartiteurs résidant dans la commune, MM. Achille Derache, Jules Deprat, Victor Mullier, Henri Bettremieux, Félix Dupire, Jules Derache. — Non résidant: MM. Paul Bont, Henri Gossart, Eugène Bracaval et Eugène Verdier.

Suppléants résidant: MM. Emile Fournie, Emile Delcroix, Eloi Picavet, Arthur Quique, Henri Descampe, Jules Nys. — Non résidant: MM. Crespel, Henri Delescluse, Henri Dhalluin, Xavier Wille.

Au sujet des tramways. — Après avoir pris connaissance de la lettre du directeur de l'« Electrique » demandant la suppression de l'arrêt de tramway de la rue de Néchin, le Conseil s'y refuse, étant donné l'importance primordiale de cet arrêt.

Ayant longuement envisagé les conséquences de la modification des horaires des tramways, les membres du Conseil rédigèrent collectivement la lettre suivante, qui sera envoyée à M. le Préfet, au directeur de l'« Electrique » et à M. Lorthiois, conseiller général:

« Le Conseil municipal de Leers proteste contre les changements d'horaire des lignes en direction de Wattrelos et de Lannoy. Le service envisagé, tant pour les ouvriers que pour les voyageurs, ne peut être réalisé du fait que les correspondances ne sont pas assurées et que les ouvriers possédant des cartes d'abonnement n'auront pas de retour assuré. L'E.A.R.T. ayant le monopole des transports, se doit de remplir ses engagements, faute de quoi le Conseil se réserve le droit de demander la création de services d'autobus. Rien ne doit être changé au service actuel.

» Avant la crise, alors que les voyageurs étaient entassés dans les voitures, ils n'ont pas réclamé; il n'est que juste maintenant que ceux qui ne chôment pas, puissent se rendre à leur travail à l'heure voulue, surtout dans un moment où la discipline se fait plus sévère. »

Une prise de fraude

Au début de la journée d'hier, vers 7 h., le sous-brigadier de douanes Guéna, de la brigade de Leers-droite, fut intrigué par l'allure étrange d'un cycliste qui venait de s'engager dans la rue de Roubaix et paraissait peu soucieux d'entamer conversation. Rien d'étonnant à cela, car surpris et fouillé l'homme, Victor Debeuge, manœuvrier, demeurant rue des Longs-Etiers, à Leers-Nord, fut trouvé en possession de quatre kilos de tabac étranger. Le chargement fut confisqué et le porteur remis aux mains des gendarmes de Wattrelos.

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception le mercredi 6 mars, de 9 à 11 h., au débit de tabac Lory, rue de la Mairie.

AU FOYER POPULAIRE. — Aujourd'hui dimanche 3 mars, de 10 à 11 h., permanence spéciale pour le paiement des retraites des assurances sociales et permanence de la Caisse ouvrière des dépôts et prêts. De 11 h. à 13 h., permanence des assurances sociales. Toute la journée, jeu de manille ouvert au profit des œuvres sociales.

BAISIEUX

Les revendications des chômeurs

Le Comité local des chômeurs, nous prie d'insérer la lettre suivante qu'il a adressée à M. le Maire:

Nous, chômeurs de Baisieux, ayant par suite des circonstances qui se sont présentées lors de la dernière réunion du Conseil municipal, décidé la formation d'un comité local, nous nous permettons de réitérer notre demande avec quelques modifications.

Nous demandons ce qui suit:

1° Du pain ou du travail; allocation des sept jours de la semaine et paiement hebdomadaires;

2° Distributions de charbon plus fréquentes;

3° Pointage à heures fixes trois fois la semaine;

4° Assistance médicale gratuite;

5° Révision pour meilleure répartition des membres de la Commission paritaire avec possibilité à deux membres de la commission du Comité local d'assister aux réunions;

6° Appui de la municipalité pour l'institution d'un Fonds national de chômage, suppression de la base de demi-salaire et exonération d'impôts pour les chômeurs complets.

ASCQ

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en Mairie le lundi 4 mars, à 20 h.

A l'ordre du jour: Bail du presbytère; taxes diverses; compléments de crédits; demandes de subventions; installation d'eau potable (édifices communaux); allocations et assistances.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception le mercredi 6 mars, de 9 h. à 10 h. 30, chez Mme veuve Henno, Café de la Mairie, rue Marceau.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS. — L'Union Nationale des Combattants de la Section d'Ascq, organise une excursion à Bruxelles pour le lundi de la Pentecôte, 1er juin 1935, avec visite de la ville, de l'Exposition et du célèbre champ de bataille de Waterloo. Les familles et amis des anciens combattants qui désireraient y participer sont priés de donner leur adhésion au siège, « Café Jeanne d'Arc », rue Pasteur, à Ascq.

SAILLY

FÊTES DU CARNAVAL ET MI-CARÊME. — A l'occasion des fêtes du Carnaval et de la Mi-Carême, les établissements publics pourront rester ouverts jusque 2 h. du matin les nuits du 3 au 4 mars, du 5 au 6 mars et du 31 mars au 1er avril.

LA MAIRIE sera fermée ce soir samedi, à 17 h. Le paiement des chômeurs aura lieu à 11 h. 30, au lieu habituel.

AVIS AUX ETRANGERS NON BAILLEURS. — Les étrangers possesseurs de carte verte devront se présenter à la Mairie dès lundi en vue du renouvellement de leur carte, munis de quatre photos, d'une feuille de papier timbré à 4 fr., de leur livret de famille. Ils recevront un mandat-carte dont ils devront acquitter le montant à la poste.

JARDINS OUVRIERS. — Le dimanche 10 mars, à 15 h. 30, la Société d'Horticulture des Jardins ouvriers de Sailly tiendra son assemblée générale dans la salle du Tivoli, rue de Willems. Au cours de cette réunion, M. Bonnet, professeur, fera une conférence sur les travaux aux jardins; cette assemblée se terminera par un thé-Tombola gratuite avec de nombreux lots de valeur entre tous les sociétaires présents ou munis de leur carte.

POUR VOS LIVRAISONS RAPIDES

LES VÉHICULES UTILITAIRES

BERLIET

750, 1200, 2000

KILOGS DE CHARGE UTILE

vous assurent le prix de revient le plus bas à la tonne kilométrique.

CHASSIS CABINE depuis 18.500 francs

VÉHICULES INDUSTRIELS JUSQU'A 20 TONNES - VOITURES DE TOURISME 9 ET 11 CV

Pour essai s'adresser aux concessionnaires de la Région

Usines et Bureaux : VÉNISSIEUX (Rhône) — VENTE PAR MENSUALITÉS — LILLE 197, Rue Nationale

VANDEBEUQUE FRÈRES, 146, Grande-Rue, ROUBAIX (Tél. 361.20)
LHEUREUX Raoul, 28, rue Achille-Serépel, ROUBAIX (Tél. 262.26)
VANDAELE-HELLIN, 72, rue de la Croix-Rouge, TOURCOING (Tél. 11.48)

Une mère a retrouvé son enfant après une longue absence. Dissimulée derrière un buisson, elle observe celle-ci aller et venir. Et la jalousie la fait souffrir parce qu'une étrangère en prend soin.

*Cependant elle ne se précipitera pas au devant de l'enfant, car elle craint d'être reconnue. Sa résolution maintenant est prise, elle s